GRAND-FIGEAC



Départements du Lot et de l'Aveyron 92 Communes membres - 45 066 habitants

RECRUTE

UN.E CHAUFFEUR.SE-RIPEUR.SE

pour la direction des services techniques – service réduction, valorisation et collecte des déchets à temps complet

Cadre d'emplois des adjoints techniques (catégorie C) – Grade d'adjoint technique Titulaire ou Contractuel de droit public en contrat à durée déterminée de 12 à 36 mois

Limitrophe des départements de l'Aveyron et du Cantal, la Communauté de Communes du Grand-Figeac est un territoire disposant d'un environnement préservé, d'une économie dynamique et d'un patrimoine remarquable.

Maillon structurant essentiel du territoire, le Grand-Figeac met en œuvre de très nombreuses compétences allant de la culture, à la santé, en passant par la voirie, le développement économique, la petite enfance et l'aménagement du territoire. Riche de 224 agents, la Collectivité accompagne et mobilise chaque jour les acteurs du territoire par les différentes politiques mises en œuvre.

Vous aussi, venez apporter vos compétences professionnelles et participez à ce travail collectif dans un cadre propice à l'épanouissement professionnel et familial.

Auprès de la Direction des Services Techniques, sous l'autorité du responsable du service, vous assurerez la collecte des déchets ménagers et assimilés jusqu'à leur lieu de valorisation.

Missions principales du poste

- Collecter puis remettre à leur place, l'ensemble des contenants dédiés aux déchets suivant un planning identifié
- Acheminer les déchets au centre de traitement approprié ou au quai de transfert
- Veiller à la propreté des points de regroupement
- Participer aux campagnes de lavage des contenants collectifs présents sur le territoire
- Nettoyer, contrôler et réaliser la maintenance préventive des véhicules de collecte et des bacs de collecte
- Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité.

Missions secondaires du poste

- Conduire et manœuvrer des véhicules (Poids Lourds et légers) pour la collecte des déchets
- Conduire et manœuvrer des véhicules de collecte avec grue auxiliaire pour la collecte des déchets de tri.

Profil recherché

• Compétences / Connaissances requises :

- Connaissances de base en mécanique et des équipements spécifiques à la collecte de déchets
- Connaissance et application des règles d'hygiène et sécurité
- Connaissance des gestes et postures au travail
- Connaissance des consignes de tri
- Compétence en conduite de véhicules spécifiques à la collecte de déchets appréciée
- Expérience dans une fonction similaire obligatoire
- Connaissance du territoire du Grand-Figeac appréciée

• Qualifications personnelles:

- Réactivité, adaptabilité, sens de l'organisation, rigueur, autonomie, ponctualité, polyvalence
- Sens du travail en équipe et du service public
- Capacité à rendre compte et à appliquer les règles et consignes de sécurité
- Bonne condition physique

Contraintes du poste

- Permis de conduire B et C obligatoire
- FIMO/FCO en cours de validité apprécié
- CACES Grue Auxiliaire apprécié
- Horaires décalés

Conditions

- Recrutement titulaire ou sur contrat de droit public de 12 à 36 mois
- Poste à temps complet, basé à FIGEAC, à pourvoir au <u>1 er septembre 2024.</u>
- Rémunération statutaire + Régime indemnitaire + avantages sociaux (titres-restaurant, participation mutuelle, Comité National d'Action Sociale)

Envoi des candidatures

Dossier de candidature (lettre de motivation et CV) à adresser par mail à ressources.humaines@grand-figeac.fr ou par courrier à Monsieur Vincent LABARTHE, Président du Grand-Figeac, 2 rue Germain Petitjean, 46100 FIGEAC <u>avant le 4 août 2024.</u>

Après présélection sur dossier de candidature, un entretien avec le jury de recrutement sera proposé aux personnes retenues.

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.